

Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM CENTRE STEPHANOIS, RESISTANCE 27 RUE DE LA RESISTANCE 42000 ST ETIENNE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 2 000 €.

Mr Anthony GIRODET, représentant de la société A2S S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 89 RUE SAINT SIMON 42000 ST ETIENNE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
SARL IBG	1 000	1 000 €
SAS SkyImmos	1 000	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 30 octobre 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Benjamin FAURE
Responsable pôle professionnel

JST14

Crédit Mutuel
Pôle Professionnel St Etienne
12 Place de l'Hôtel de Ville
42000 SAINT ETIENNE
Tél. 04 77 12 50 71
Mail : ppoleprofessionnelste@creditmutuel.fr